

PAR COURRIEL

Québec, le 3 octobre 2022

Madame Christina M. Smith
Mairesse de la Ville de Westmount
4333, rue Sherbrooke Ouest
Westmount (Québec) H3Z 1E2
csmith@westmount.org

Madame la Mairesse,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre datée du 14 septembre 2022. Comme vous le savez, le Ministère a reçu une proposition de classement pour la maison Goode (178, chemin de la Côte-Saint-Antoine), qui est située dans votre ville. Conformément à l'article 36.1 de la Loi sur le patrimoine culturel, nous souhaitons vous informer que la ministre ne procédera pas au classement de l'immeuble, sur recommandation du Ministère.

L'analyse du Ministère a révélé que la maison Goode témoigne des influences classiques dans l'architecture résidentielle de la première moitié du XIX^e siècle. Bien qu'il s'agisse d'un exemple plutôt sobre associé à la petite bourgeoisie, l'intérieur de la résidence présente plusieurs composantes anciennes qui semblent présenter un grand degré d'authenticité. La disposition originale des pièces de la maison Goode a été conservée et permet de témoigner du mode de vie de la bourgeoisie au XIX^e siècle. Des éléments témoignant de la présence de domestiques ont été également été préservés (cloches d'appel et monte-plats), ce qui est plutôt rare.

La Ville de Westmount a cité la maison Goode comme immeuble patrimonial en 2020. Nous saluons cette initiative pour protéger et mettre en valeur votre patrimoine culturel. Votre ville est d'ailleurs l'une des rares municipalités au Québec qui a protégé des éléments intérieurs par son règlement de citation. Le travail qui a été mené en amont avec les propriétaires pour permettre un projet de rénovation et de réhabilitation préservant l'essentiel des composantes anciennes de cette maison tout en maintenant une fonction résidentielle adaptée au mode de vie du XXI^e siècle nous apparaît exemplaire.

... 2

Des interventions architecturales, urbanistiques et paysagères sont parfois nécessaires afin d'assurer la pérennité des immeubles patrimoniaux. Nous vous encourageons ainsi à poursuivre une évaluation rigoureuse des demandes d'autorisation de travaux pour les biens cités situés dans votre municipalité.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer par courriel avec M. Jonathan Guénette, directeur des services à la clientèle de l'Île de Montréal, à jonathan.guenette@mcc.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Mairesse, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Hadi Hakim, directeur général, Ville de Westmount
M. Jonathan Guénette, directeur, Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

N/Réf : 45348